

## L 'Appel pour une “Vigilance sur la Transparence Nucléaire”

4 décembre 2012, Bruxelles

**Ce texte est proposé à la signature des élus après la réunion NTW du 4 décembre 2012 au Parlement Européen à Bruxelles.**

*L'accident de Fukushima a suscité partout dans le monde, une conscience sociétale accrue des risques et du potentiel catastrophique entraînés par les activités nucléaires civiles et de l'impérieuse nécessité d'atteindre et de maintenir un niveau élevé de sûreté nucléaire. Il y a maintenant un large éventail de positions publiques et gouvernementales à l'égard de l'énergie nucléaire. Cependant, la vigilance sur la sécurité nucléaire restera un sujet d'actualité, quelle que soit la position de chaque État membre vis-à-vis de l'énergie nucléaire, même dans les pays ayant décidé de l'éliminer progressivement car ces pays auront à entreprendre des activités de démantèlement au cours des décennies à venir et de gestion des déchets radioactifs sur le long terme. Dans d'autres États membres, une diminution potentielle de la part de la production nucléaire d'électricité pourrait avoir un impact significatif sur la sûreté nucléaire et la protection de l'environnement dans un contexte d'industries en déclin qui serait associé à une diminution des ressources humaines et à l'augmentation des contraintes de coûts. La diminution des activités nucléaires n'implique donc pas nécessairement, au moins sur le court terme, une baisse des risques nucléaires. Il n'y a pas de frontière pour les accidents nucléaires. La sûreté nucléaire a une dimension européenne qui transcende les frontières et implique la mise en place d'une coopération européenne renforcée. La vigilance sur la sûreté nucléaire restera donc un enjeu européen majeur dans le futur quelles que soient les choix qui seront faits sur le mix énergétique.*

Nous, en tant qu'élus européens en charge de réglementer les politiques environnement, la santé et l'énergie, sommes conscients que la sécurité nucléaire implique une vigilance et un engagement actif de la société civile dans le suivi des activités nucléaires comme l'indiquent les termes de la Convention d'Aarhus. La sûreté nucléaire ne repose pas seulement sur la responsabilité des exploitants nucléaires et des autorités de sûreté. Dès que des conditions favorables sont créées, il existe de nombreux exemples où les organisations de la société civile développent une contre-expertise qui apporte un point de vue différent de celui de l'industrie et des régulateurs, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise de décision en matière de sûreté. Cette pluralité permet aux élus d'entendre des points de vue différents et ainsi de mieux comprendre les enjeux.

Beaucoup reste à faire pour déployer la contribution de la société civile à la sûreté nucléaire d'une manière systématique dans le contexte des nombreuses installations nucléaires européennes. Une condition sine qua non de la vigilance de la société est l'accès effectif du public à une information et une expertise fiable sur la sûreté nucléaire. La vigilance de la société civile n'est pas seulement requise aux niveaux locaux et nationaux dans la prise de décision sur la sûreté nucléaire. Elle est également nécessaire au niveau européen où les régulateurs, les opérateurs, les experts sont de plus en plus enclins à développer des coopérations avec les institutions européennes telles que le Parlement européen et la Commission européenne, comme en témoigne la tendance actuelle à réglementer les activités nucléaires avec des directives européennes ad-hoc (en matière de sécurité nucléaire et de gestion des déchets radioactifs), ou l'organisation du Forum européen de l'énergie nucléaire, la création d'instances et d'initiatives sur la sûreté telles que les stress-tests européens après l'accident de Fukushima. Tandis que l'industrie est bien organisée au niveau national et européen, on observe un déficit de structuration de la société civile au niveau européen qui entrave sa capacité à faire entendre sa voix.

En tant qu'élus européens, afin d'assurer une montée en puissance dans l'UE de la société civile et de son expertise dans les décisions concernant les activités nucléaires et les politiques énergétiques et pour que soit transmises de façon efficace les vues de la société civile vers nous, vers le public et les médias, nous appelons donc la société civile (les OSC, syndicats, chercheurs universitaires, think-tanks) à s'organiser pour créer un (ou plusieurs) réseau(x) rassemblant des acteurs de la société civile capable(s) de:

1. sensibiliser les décideurs et la société européenne sur la nécessité d'accroître la transparence des activités nucléaires,
2. élaborer une contre-expertise de la société civile sur la sûreté nucléaire au niveau local, national et européen,
3. apporter un soutien à des initiatives et des organisations locales de la société civile dans les États membres.

En tant que représentants élus des différentes familles politiques, nous pouvons avoir des avis différents sur les mesures à prendre. Mais nous sommes tous d'accord sur la nécessité de maintenir dans l'UE un haut niveau de sûreté nucléaire et pour cela renforcer la transparence nucléaire et l'implication de la société civile dans les décisions qui concernent l'industrie nucléaire.

En tant que députés, nous invitons les membres des parlements nationaux à se joindre à notre appel.

Décembre 2012